Analyse de conformité vis-à-vis des dispositions de RTE concernant la ligne haute tension 90.000 volts traversant le						
	Prescription RTE	Conformité				
1	En application des articles R 4534-108 et suivants du Code du travail : lors de toute intervention à proximité de nos lignes électriques aériennes HTB, une distance de sécurité de 5,00 m minimum doit être respectée en permanence, et dans tous les cas, entre les câbles conducteurs de nos lignes et les personnes, matériels et matériaux pouvant évoluer sur le chantier.  Pour éviter tout risque électrique, il est interdit de pénétrer dans la zone de sécurité de 5 mètres et d'utiliser des outils ou des engins à moins de 5 mètres des câbles nus sous tension. Aucun travail dans cette zone de sécurité ne peut être entrepris sans mise hors tension de la ligne.	Les engins de manutention sur le parc à grumes et sur la ligne de broyage (pelles et chargeuses) sont équippés de détecteurs de ligne et de codeur d'angles qui bloquent les mouvements des bras à compter d'une certaine hauteur, de manière à ce qu'ils ne puissent jamais pénétrer dans la zone d'exclusion des 5 mètres.  Les consignes d'exploitation intégrent l'interdiction de travail à moins de 5 mètres de la zone d'exclusion.  Les documents de prévention (plan de prévention, coordination SPS) s'appliquant à chaque sous-traitant susceptible d'intervenir à proximité de la ligne intégrent sa présence et les prescriptions d'exclusion.				
2	En application des articles L 554-1 et R 554-1 et suivants du Code de l'environnement :  Les travaux réalisés à proximité d'une ligne électrique doivent être « effectués dans des conditions qui ne sont pas susceptibles de porter atteinte à leur intégrité, sécurité ou continuité de fonctionnement, à l'environnement, à la sécurité des travailleurs et des populations situées à proximité du chantier ou à la vie économique » et ce, sous la responsabilité du maître d'ouvrage et de l'exécutant des travaux.  A cet effet, ils doivent mettre en œuvre les « dispositions techniques et organisationnelles » définies par les articles R 554-1 et suivants du code de l'environnement (cf site http://www.reseaux-et-canalisations.ineris.fr/gupresentation/construire-sans-detruire/textes-reglementaires.html).  Ces dispositions peuvent comprendre :  la consultation du guichet unique mentionné à l'article L. 554-2 ;  l'envoi d'une déclaration (déclaration de commencement de projet et déclaration d'intention de commencement de travaux) à RTE ;  le respect des prescriptions du Guide d'application de la règlementation	Chaque projet de travaux fait l'objet d'une déclaration de travaux via le guichet unique. Les prescritpions éventuelles de RTE sont inscrites dans nos consignes de sécurité.  Exemple : récépissé de déclaration de travaux pour le bâtiment de la ligne de				
	relative aux travaux à proximité des réseaux;  la formation et la qualification minimale nécessaire des salariés qui travaillent sous leur direction, et, le cas échéant, de la disponibilité de l'autorisation d'intervention à proximité de réseaux correspondante (AIPR).	broyage.  Les membres du personnel susceptibles de travailler au niveau de la ligne haute tension en intervention comme en conception, sont tous titulaires d'une autorisation d'intervention à proximité des réseaux (AIPR) adaptée au poste.  Pièce jointe : descriptif formation AIPR				
	En ce qui concerne le droit d'accès, comme indiqué dans les conventions de servitudes, les salariés de RTE ou de ses prestataires doivent pouvoir disposer d'un accès suffisant en vue de permettre l'accès des véhicules ou matériels nécessaires à la surveillance, l'entretien et la réparation des ouvrages établis sur les terrains grevés de servitudes.	L'intégralité de l'emprise de la ligne est accessible en tout point à tous personnel mandaté par RTE, dans le respect des conditions d'accès du site.				
3	Enfin, dès lors que votre activité relève de la législation relative aux installations classées pour la protection de l'environnement, le respect de la politique d'auto surveillance mise en œuvre à ce titre en vue de respecter en permanence les prescriptions techniques d'exploitation et ne pas créer de conséquences irréversibles en terme d'environnement ou de sécurité (stockage,) vous affranchit de la survenance de tout incident.	Les consignes d'exploitation en vigueur sur le site sont les suivantes : - tout stockage sous la ligne ou à proximité des pylônes et de leurs massifs est interdit toute manœuvre d'engin, en dehors de la circulation, sous la ligne est interdite				



SERA EFFECTUE

Dispositifs importants pour la sécurité :

#### Récépissé de DT Récépissé de DICT



Au titre du chapitre IV du titre V du livre V (partie réglementaire) du Code de l'environnement et de la section 12 du chapitre IV du titre III du livre V de la 4ème partie (partie réglementaire) du Code du travail

(Annexe 2 de l'arrêté du 15 février 2012 modifié - NOR : DEVP1116359A)

#### Destinataire

	Dostillatailo		
Récépissé de DT Récépissé de DICT Récépissé de DT/DICT conjointe	Dénomination Numéro / Voie Code postal / Commune Pays	CORDERO Patrick Rue de l'Industrie 19300 EGLETONS France	
Personne à contacter (déclarant)  Date de réception de la déclaration  Commune principale des travaux  Adresse des travaux prévus  Les renseignements que vous ave	: 1837064039. 183801RDT02 : 2017F45 Bâtiment ligne de br : Patrick CORDER0 : 13/09/2018 : 19300 ROSIERS D EGLETONS : Rocade est  Eléments géné ez fournis ne nous permettent pas de v	Tél.: +33471639900  raux de réponse  ous répondre. La déclaration est à re  gard des informations fournies. Dista	SSIF CENTRAL OUEST  SISIER  OO4 AURILLAC CEDEX Fax: +33471639909  enouveler. Précisez notamment :
II y a au moins un réseau/ouvrag	ge concerné (voir liste jointe) de catégo	rie :_EL	(voir liste des catégories au verso)
Réalisation de modifications en co Veuillez contacter notre représentant	ouvrage envisagée dans un délai inférieu		_ Tél.:on du téléservice, nous vous en informerons.
		· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	
<b>—</b>	tu réseau/ouvrage : Date retenue d'un cou Prise de RDV à l'init rvitude protégeant notre ouvrage.  Date retenue d'un cou Prise de RDV à l'init rvitude protégeant notre ouvrage.  Dispons dans l'emprise ne sont pas en totalité corise du projet et pourvus d'affleurant sont	commun accord : à à à à	ct non conclusif :) res ou clauses particulières au marché à prévoir
(1) . Tacanam Strillionnation est louri			
Les recommandations techniques spéc voir commentaires et doc UNE ETUDE SERA EFFECTUE	en fonction des réseaux et des techniques de cifiques suivantes sont à appliquer, en f	onction des risques liés à l'utilisation EPONSE D'ATTENTE! APRES	n des techniques de travaux employées : RECEPTION DE VOS DOCUMENTS

#### Cas de dégradation d'un de nos ouvrages

Pour les exploitants de lignes électriques : si la distance d'approche a été précisée, indiquez si la mise hors tension est : O possible oppossible Mesures de sécurité à mettre en œuvre : ATTENTION REPONSE D'ATTENTE! APRES RECEPTION DE VOS DOCUMENTS UNE ETUD

En cas de dégradation d'un de nos ouvrages, contactez nos services au numéro de téléphone suivant :  $\underline{0471646691}$ 

Pour toute anomalie susceptible de mettre en cause la sécurité au cours du déroulement du chantier, prévenir le service départemental d'incendie et de

secours (par défaut le 18 ou le 112) : SDIS de la Corrèze 0555296400					
Responsable du dossier	Signature de l'exploitant ou de son représentant				
Nom: REY Pierre	Nom: REY Pierre				
Désignation du service :	Signature :				
Tél: <u>+33 471639928</u>	Signature : Date : $17/09/2018$ Nbre de pièces jointes, y compris les plans : $2$				



### Annexe C : Documents joints au récépissé Travaux à proximité d'une LA



# Commentaires relatifs à la sécurité des Travaux au voisinage de lignes électriques aériennes HTB

## ATTENTION! DISTANCE DE SECURITE A RESPECTER

Lors de l'exécution des travaux, vous devez impérativement vous conformer :

- aux dispositions du Code du Travail articles R4534 107 et suivants qui définissent les règles de sécurité à observer pour tous les travaux à proximité d'ouvrages électriques sous tension,
- au Guide d'application de la règlementation relative aux travaux à proximité des réseaux (approuvé par arrêté du 27 décembre 2016) et composé de 3 Fascicules,
- à la norme NF C 18-510.

<u>Important</u>: les travaux ne peuvent être exécutés qu'après réception par l'entreprise du récépissé de la Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux (DICT) Cerfa N°14435\*02 et du profil en long si celui-ci a été demandé par l'entreprise maitre d'ouvrage.

Les opérations ci-dessous ne peuvent être entreprises que dans la mesure où leurs modalités de réalisation ont été définies en accord avec RTE :

- travaux en élévation à moins de 5,00 m du câble.
- Terrassement à proximité des pieds de pylônes.
- Modifications des accès aux pylônes.
- Modifications du niveau du sol sous la ligne et au pied des pylônes.

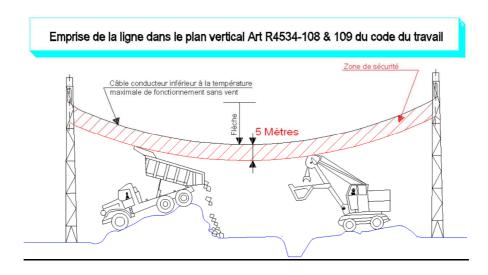
Tous les mouvements possibles des pièces conductrices nues de l'ouvrage aérien doivent être pris en compte : le balancement (du au vent par exemple), les fouettements et les déplacements dus à la rupture accidentelle d'un organe ou à la dilatation ou rétractation des conducteurs.



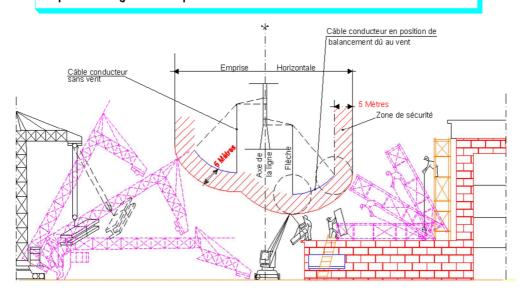


NOTA IMPORTANT : Il est indispensable que l'accès à nos supports pendant et après les travaux soit toujours maintenu.

## En aucun cas les pylônes ne doivent être utilisés comme point d'appui ou moven d'escalade.



Emprise de la ligne dans le plan horizontal Art R4534-108 & 109 du code du travail





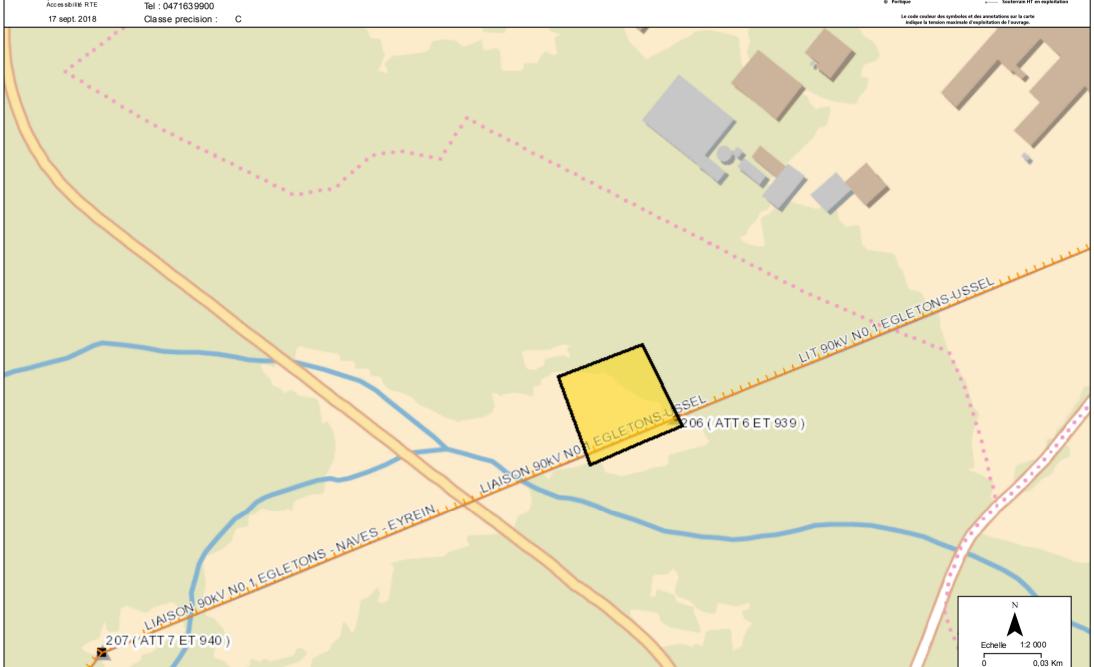
RTE CMT GMR MCO Le réseau de transport 15004 d'électricité Document fourni à titre indicatif Reproduction interdite Accessibilité RTE 17 sept 2018

5 RUE LAVOISIER AURILLAC REY PIERRE

2018091300526TLB

Légende des ouvrages électriques CC 400 kV 225 kV 150 kV 90 kV 63 kV <63 kV

i: — Aérien
+++ Aérien multiterne
++++ Souterrain + Souterrain multiterne
s— Souterrain HT en exploitation Poste
Piquage
Poste isolé
Portique



Document fourni à titre indicatif Reproduction interdite Accessibilité RTE 17 sept. 2018

Légende des ouvrages électriques

400 kV 225 kV 150 kV 90 kV 63 kV

Liaison

LIT (référence)

#### Support

- Ancrage
- Autre

#### Portée ouvrage

- Zone non sensible
- Zone sensible
- Point de passage souterrain

#### Enceinte de poste

- **COURANT CONTINU**
- 400 kV
- 225 kV
- 150 kV
- 90 kV
- 63 kV
- 45 kV
- < a 45 kV
- HORS TENSIONS
- Point Haut
- Tracé Télécom isolé

#### Boitiers d'Epissure



BE\_CDG



BE PH



#### Coffrets Raccordement

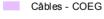


CR\_CDG



CR\_PH





Câbles - OPPC\_CDG

Câbles - OPPC PHASE

Câbles - THYM C

Câbles - THYM F

Câbles - THYM\_Q

COEP

COS

#### Classes Pylônes

AUTRE



BOIS



**TUBULAIRE** 

#### Site DUP Courant Continu (référence)

POSTE DETRANSFORMATION

#### Site DUP 400 kV (référence)

Site DUP 225 kV (référence)

POSTE DETRANSFORMATION

Légende :

POINT DE PIQUAGE

#### Site DUP 90 kV (référence)

- POSTE DETRANSFORMATION
- POINT DE PIQUAGE

#### Site DUP 63 kV (référence)

- POSTE DETRANSFORMATION
- POINT DE PIQUAGE

#### Enceinte de poste DUP

Courant continu

400 kV

225 kV

150 kV

90 kV

63 kV

45 kV

< a 45 kV

HORS TENSIONS

#### Tracé DUP Courant Continu (référence)

- LS deux circuits même tension
- LS un circuit

#### Tracé DUP 400 kV (référence)

- LA un circuit
- LA deux circuits même tension
- LS un circuit

#### Tracé DUP 225 kV (référence)

- LA un circuit
- LA deux circuits équipés et deux installés dont un en 150 kV
- LA deux circuits même tension
- LS un circuit
- \*\* \* LS deux circuits même tension

#### Tracé DUP 150 kV (référence)

LA un circuit

#### Tracé DUP 90 kV (référence)

- LA un circuit
- LS un circuit
- LS deux circuits même tension
- TRACE EN ATTENTE

#### Tracé DUP 63 kV (référence)

- LA un circuit
- LA deux circuits même tension
- LS un circuit
- LS deux circuits même tension

Zonage GU Ligne aérienne

Zonage GU Ligne souterraine

Zonage GU Ligne télécom

DETRANSFORMATION TVS.fr| 1837064039. 183801RDT02 - ROSIERS D EGLETONS 19300

#### Service qui délivre le document

RTE GMR MASSIF CENTRAL OUEST

ZAC DE BARADEL 5 RUE LAVOISIER

CS 60401

15004 AURILLAC CEDEX

France

Tél: +33471639900 Fax: +33471639909

RTE-GET-MCO-DICT@rte-france.com

### **COMMENTAIRES IMPORTANTS** ASSOCIES AU DOCUMENT N°

1837064039. 183801RDT02

#### Veuillez prendre en compte les commentaires suivants :

Contacter le GMR si le plan n'est pas exploitable et/ou si le format n'est pas ble.

Responsable: REY Pierre

Tél: +33471639928

Date: 17/09/2018

Signature:

(Commentaires\_V5.3\_V1.0)



#### Autorisation d'intervention à proximité des réseaux

Chaque membre du personnel du site FARGES BOIS, susceptible d'intervenir à proximité de la ligne haute tension 90.000 volts traversant notre site, est ou sera titulaire d'une autorisation d'intervention à proximité des réseaux adaptée à son poste et en cours de validité.

La répartition des autorisations est la suivante :

Type d'autorisation	Effectif titulaire d'une AIPR
Concepteur  Préparation et conduit de projet	12
Encadrant Encadrement de chantier de travaux	15
Opérateur Conduite d'engins ou réalisation de travaux urgents	14 (+30 prévu sur 2019)

